



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-27517>

Département(s) de publication : **49, 85, 79, 44**

Annonce n° **24-27517**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHOLET AGGLOMERATION

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : TRAVAUX D'IMPRESSION 2024-2028

Description : TRAVAUX D'IMPRESSION 2024-2028

Identifiant de la procédure : 21b7369a-d64a-4911-8b91-db6d156ae687

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79810000 Services d'impression

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Impressions offset de brochures, dépliants, flyers et cartons

Description : Impressions offset de brochures, dépliants, flyers et cartons

Identifiant interne : LOT1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Impression de brochures

Description : Impression de brochures

Identifiant interne : LOT6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 620,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable

trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Impression de papiers à entête et enveloppes avec logo

Description : Impression de papiers à entête et enveloppes avec logo

Identifiant interne : LOT7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Impressions numériques de brochures, dépliants, flyers et cartons

Description : Impressions numériques de brochures, dépliants, flyers et cartons

Identifiant interne : LOT2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Impression de grandes affiches

Description : Impression de grandes affiches

Identifiant interne : LOT4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Totems

Description : Totems

Identifiant interne : LOT8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé

dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Impression de petites affiches

Description : Impression de petites affiches

Identifiant interne : LOT5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze

mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Impressions numériques de bâches, kakémonos, adhésifs grands formats et panneaux

Description : Impressions numériques de bâches, kakémonos, adhésifs grands formats et panneaux

Identifiant interne : LOT3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79810000 Services d'impression

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats n'étaient pas autorisées. Pour les lots n°6 et n°7, ils devaient également présenter obligatoirement des variantes, uniquement dans la limite du domaine suivant : Variantes limitées exigées : Utilisation d'un papier recyclé. Ces variantes étaient décrites au BPU. L'accord-cadre est passé pour une durée de douze mois à compter de la date de notification ou au plus tôt le 17 février 2024, renouvelable trois fois par reconduction expresse par période de douze mois, sans pouvoir excéder quatre ans. L'avis d'appel à la concurrence est paru le 24 octobre 2023 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics et au Journal officiel de l'Union européenne.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements éco-responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 3,044,000 EUR

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 3,044,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WESTGRAPHY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WESTGRAPHY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot4 Impression de grandes affiches

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 14/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot2 Impressions numériques de brochures, dépliants, flyers et cartons

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : IMPRIMERIE VINCENT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMPRIMERIE VINCENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 3

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot2 Impressions numériques de brochures, dépliant, flyers et cartons

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 2

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot2 Impressions numériques de brochures, dépliant, flyers et cartons

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot7 Impression de papiers à entête et enveloppes avec logo

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 620,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot6 Impression de brochures

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot1 Impressions offset de brochures, dépliants, flyers et cartons

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 2

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot1 Impressions offset de brochures, dépliants, flyers et cartons

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : IMPRIMERIE LOIRE IMPRESSION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMPRIMERIE LOIRE IMPRESSION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 3

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot1 Impressions offset de brochures, dépliants, flyers et cartons

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SIGNAUX GIROD

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SIGNAUX GIROD

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot8 Totems

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 14/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 5

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot3 Impressions numériques de bâches, kakémonos, adhésifs grands formats et panneaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : L'IMAGE MEME

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE L'IMAGE MEME

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot3 Impressions numériques de bâches, kakémonos, adhésifs grands formats et panneaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : DUPLIGRAFIC

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DUPLIGRAFIC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 4

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot3 Impressions numériques de bâches, kakémonos, adhésifs grands formats et panneaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 2

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot3 Impressions numériques de bâches, kakémonos, adhésifs grands formats et panneaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Lauréat :

Nom officiel : IMPRIM ATLANTIQUE - EMPRINT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMPRIM ATLANTIQUE - EMPRINT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 3

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot3 Impressions numériques de bâches, kakémonos, adhésifs grands formats et panneaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot5 Impression de petites affiches

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 08/01/2024

Date de conclusion du marché : 15/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : IMPRIMERIE LOIRE IMPRESSION

Numéro d'enregistrement : 40845469200018

Adresse postale : 80 RUE DE ROUEN

Ville : SAUMUR

Code postal : 49400

Pays : France

Adresse électronique : devis@loire-impression.fr

Téléphone : 0241674041

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0011

Nom officiel : SIGNAUX GIROD

Numéro d'enregistrement : 64605047600019

Adresse postale : 881 ROUTE DES FONTAINES BP 30004 BELLEFONTAINE

Ville : MOREZ CEDEX

Code postal : 39401

Pays : France

Adresse électronique : sg015.ao@signauxgirod.com

Téléphone : 0384346100

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0010

Nom officiel : WESTGRAPHY

Numéro d'enregistrement : 39065944900016

Adresse postale : 8 RUE DE LA BRIQUERIE ZI DE VILLEJAMES

Ville : GUERANDE

Code postal : 44350

Pays : France

Adresse électronique : westgraphy@icloud.com

Téléphone : 0240156080

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : IMPRIMERIE VINCENT

Numéro d'enregistrement : 30122293100034

Adresse postale : 32 AVENUE THERESE VOISIN CS 64229

Ville : TOURS CEDEX 1

Code postal : 37042

Pays : France

Adresse électronique : dir@imp-vincent.fr

Téléphone : 0247393952

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : DUPLIGRAFIC

Numéro d'enregistrement : 35205106400041

Adresse postale : 20 AVENUE GRAHAM BELL

Ville : SAINT GEORGES

Code postal : 77600

Pays : France

Adresse électronique : dupligrafic@dupligrafic.fr

Téléphone : 0164662002

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : IMPRIM ATLATNTIQUE - EMPRINT

Numéro d'enregistrement : 50875011400037

Adresse postale : 17 RUE MONTEVI

Ville : LA TESSOUALLE

Code postal : 49280

Pays : France

Adresse électronique : contact@emprint-pub.fr

Téléphone : 0241712809

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LUDEST - VETELE COMMUNICATION

Numéro d'enregistrement : 90096345500010

Adresse postale : ZI DE LA BERGERIE 1 RUE EDOUARD BRANLY

Ville : LA SEGUINIERE

Code postal : 49280

Pays : France

Adresse électronique : c.caillaud@vetele-communication.fr

Téléphone : 0241582800

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0003, LOT-0007, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : L'IMAGE MEME

Numéro d'enregistrement : 32906232700070

Adresse postale : 3 RUE DE LA FONTAINE GRILLEE

Ville : LA HAIE FOUASSIERE

Code postal : 44690

Pays : France

Adresse électronique : seb@image-meme.fr

Téléphone : 0251843535

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHOLET AGGLOMERATION

Numéro d'enregistrement : 20007167800011

Adresse postale : HOTEL DE VILLE ET D'AGGLOMERATION RUE SAINT BONAVENTURE BP 62111

Ville : CHOLET CEDEX

Code postal : 49321

Pays : France

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : 0244092690

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : IMAGE COMMUNICATION IMPRESSIONS

Numéro d'enregistrement : 42243312800028

Adresse postale : BOULEVARD DU CORMIER BP 40435

Ville : CHOLET

Code postal : 49303

Pays : France

Adresse électronique : alicia.lequeux@com-ici.fr

Téléphone : 0241636809

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003, LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 ALLEE DE L'ILE GLORIETTE

Ville : NANTES

Code postal : 44041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0240994600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 534f9b37-57f5-47f5-b0c3-9ecbb57fdb63 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/03/2024 à 12:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2024